

# *Catégories sociales et comportements reproductifs en Afrique du Nord : une analyse comparative<sup>Ψ</sup>*

*Abdel-Ilah YAAKOUBD<sup>§</sup>*  
*INSEA, Rabat, Maroc*

## **Introduction**

En Afrique du Nord, rares sont les études qui appréhendent la fécondité, en particulier et les comportements reproductifs, de manière générale en termes de catégories sociales. Plus rares sont encore celles parmi ces études qui s'intéressent à la comparaison des expériences et à la nature des associations entre ces concepts dans les différents pays de la région. Sans doute, cet état des choses est du en bonne partie à la difficulté de cerner au mieux le concept de "catégorie sociale". Il est certainement aussi dû à la rareté des données susceptibles de permettre des analyses comparatives entre pays de la région.

La réalisation récente à des dates assez proches des enquêtes PAPCHILD dans l'ensemble des pays de l'Afrique du Nord (Egypte, Libye, Algérie, Tunisie, Maroc) rend cette étude envisageable. Par ailleurs, la hiérarchisation sociale fort ancrée qui marquent ces sociétés et l'étroitesse des liens entre les variables qui déterminent l'appartenance sociale plaident toutes les deux en faveur d'une analyse en termes de "catégories sociales". En effet, dans de tels contextes où les caractéristiques socio-économiques de la population s'associent et s'auto-déterminent les uns par les autres de telle sorte que les couches socialement défavorisées le sont à tous les niveaux et celles avantagées le sont également à tous les niveaux, toute approche pour être appropriée devrait tenir compte du caractère entremêlé de ces composantes.

Une de ces approches qui nous paraît particulièrement opportune à ce sujet, consisterait à réduire la dimension sociale de la fécondité à une seule variable qui ferait la synthèse de l'ensemble des variables économiques et sociales et qui constituerait de ce fait un indicateur de "catégorie sociale". L'adéquation de cette approche se justifie à plusieurs niveaux: la pauvreté de masse, les fortes inégalités sociales, les disparités considérables qu'elles occasionnent quant l'accès à l'information et aux services, les modes de comportements qu'elles induisent, ... etc n'en sont que quelques uns des arguments qui justifient l'option pour une telle approche.

Il est, par ailleurs, universellement reconnu et largement démontré que les déterminants classiques de la fécondité sont d'effets variables selon les conditions socio-économiques sous lesquelles ils opèrent et l'environnement culturel dans lequel ils s'inscrivent ( Odimegwu et Zerai, 1996 ). De ce fait, une meilleure compréhension des processus de transition enclenchés et des stades auxquels ils ont abouti requiert une analyse en termes de sous groupes socialement homogènes et culturellement proches et non au niveau national, comme cela se fait le plus souvent. La "catégorie sociale" est un de ces sous groupes à la fois les plus pertinents pour ce faire ( Dharmalingam, 1996 ) et le moins sujet d'analyse dans ce type de problématique. En Afrique du Nord, en particulier, aucune étude n'a été jusqu'à lors conduite dans cet esprit. Et ce, qu'il s'agisse d'études comparatives ou de celles s'étant intéressées à l'un ou l'autre des pays de la région.

Dans cette contribution, on fera d'abord une brève présentation de la définition et du procédé statistique sur la base desquels l'identification des "catégories sociales" sera faite, pour ensuite, caractériser chacune des catégories ainsi identifiées eu égard aux principaux critères économiques et sociaux retenus pour ce faire. Les variations sociales de la fécondité seront, par la suite, analysées et explicitées et des éléments de réponse à la question centrale autour de laquelle s'articule cette étude seront développés. Formulée de manière assez générale,

---

<sup>Ψ</sup> Cette recherche a été réalisée dans le cadre du projet "New Demography of the Arab Region". Ce projet dans lequel collaborent des chercheurs provenant de nombreux pays arabes est coordonné par le Social Research Center (SRC) de l'Université Américaine du Caire (AUC) et bénéficie du soutien financier des fondations Mellon, Hewlett et Ford.

<sup>§</sup> E-Mail: [yaakoubd@insea.ac.ma](mailto:yaakoubd@insea.ac.ma) ou [yaakoubd@yahoo.fr](mailto:yaakoubd@yahoo.fr)

cette question peut être énoncée comme suit: dans quelles mesures la relation “catégorie sociale”- comportement reproductif trouve confirmation dans les contextes à bien des égards différents que présentent les cinq pays objets de la présente étude comparative. La mise en évidence de la nature de cette relation et des effets qui en sont induits à divers niveaux du comportement en matière de procréation retiendront également notre attention.

### ***1. Données de base et champ de l'étude***

Les données qui serviront de matériaux premiers à cette étude proviennent de la série d'enquêtes PAPCHILD conduites au cours de la décennie 1990 dans les cinq pays d'Afrique du Nord : le Maroc ( 1997 ), l'Algérie ( 1992 ), la Tunisie ( 1994 ), la Libye ( 1995 ) et l'Egypte ( 1991 ). Ces cinq enquêtes, conçues de sorte à assurer une représentativité au niveau national et ayant usé pratiquement des mêmes questionnaires offrent une opportunité sans précédent de conduire une étude comparative intégrant la totalité des pays de l'Afrique du Nord.

Outre la représentativité et la comparabilité des données qu'elles ont rendues disponibles, ces enquêtes sont riches en informations utiles pour le sujet que nous abordons. Cependant, étant donné leur caractère rétrospectif, elles ne sont pas sans présenter certaines limites. D'ordre à la fois quantitatif et qualitatif, les défaillances inhérentes aux données émanant de ces enquêtes sont largement documentées dans les rapports d'évaluation à laquelle elles ont fait objet et dans les travaux de recherche qui en ont fait usage<sup>1</sup>. Il n'est pas de notre objet ici de ré-énumérer ces limites. Soulignons, tout simplement, deux qui nous semblent les plus conséquentes pour la présente étude. La première est relative au fait que nombreuses des caractéristiques auxquelles nous ferons recours dans nos analyses se réfèrent à la situation au moment de l'enquête qui peut parfois être plus ou moins différente de celle vécue antérieurement. C'est, notamment, le cas des variables de résidence, d'activité, de logement et de son équipement et confort. La seconde a trait aux observations avec valeurs manquantes sur l'une ou l'autre des variables qui serviront ultérieurement à la construction des “catégories sociales” ou à l'explication des différentiels de fécondité. C'est l'intensité d'occurrence de dernier phénomène qui déterminera, au niveau de chacune des enquêtes sus-indiquées, la taille effective de l'échantillon qui fera objet d'analyse<sup>2</sup>.

Bloc géographique soudé par l'identité de la religion, la langue et la culture, l'Afrique du Nord, champ de la présente étude, est aussi un ensemble régional non sans contrastes et à certains points de vue même d'une imposante diversité. Cette diversité est essentiellement à relever au niveau des systèmes politiques, des référentiels idéologiques, des choix économiques et des cheminements démographiques. L'histoire, la géographie et les origines diverses des populations arabo-africaines de la rive sud de la Méditerranée ont différemment façonné leurs modes de peuplement et leur dynamique démographique. Nonobstant, les transitions de fécondité sont globalement en cours et pour la plupart à des stades assez avancés (tableau 1). La Tunisie, pays sur le point d'atteindre le seuil de remplacement, est celui où cette transition s'est avérée la plus précoce et la plus régulière (Courbage, 1999). L'Egypte, pays le plus peuplé de la région et du monde arabe dans son ensemble, est celui où elle a été marquée par son caractère à la fois lent et hésitant (Yaakoubd, 1996). Cela à peu près au même titre que le Maroc où bien qu'initiée relativement tôt, la baisse de la fécondité a mis du temps à s'affirmer. C'est, par ailleurs, en Algérie, pays s'étant longtemps cantonné dans une position anti-malthusienne que cette baisse a été la plus tardive à se déclencher, mais la plus rapide à s'accomplir. Enfin, la Libye, pays le moins étudié et à démographie la plus obscure, est désormais celui où le niveau actuel de la fécondité est notoirement plus bas qu'on semblait le croire.

---

<sup>1</sup> Voir par exemple, S. Farid (1999) et N. El-Khorazaty (1999)

<sup>2</sup> Un examen préliminaire de la fréquence avec laquelle ce phénomène s'est produit au niveau de chacune des cinq enquêtes et pour chacune des variables à utiliser dans nos analyses a montré que, dans l'ensemble, il est d'ampleur relativement peu importante et touche systématiquement les mêmes femmes. Ce qui est de nature à justifier notre décision de les écarter de nos analyses.

**Tableau 1:** Indices Synthétiques de Fécondité, population (en millions) et taux d'accroissement naturel (en ‰)

Pays	Indice Synthétique de Fécondité		Population (en millions) 2000	Taux d'accroissement naturel (‰) 1995-2000
	1980	2000		
Maroc	5.10	2.65	28.6	15.4
Algérie	6.36	2.99	30.5	17.5
Tunisie	4.90	2.35	9.6	14.4
Libye	7.18	3.22	6.8	22.1
Egypte	5.06	3.29	66.3	20.3
<b>Monde arabe</b>	<b>6.09</b>	<b>3.65</b>	<b>269.0</b>	<b>21.7</b>

Source: Y. Courbage (1999) & Ph. Fargues (2000)

## 2 “catégories sociales”: définition et procédure d'identification

A l'évidence, “la catégorie sociale” est un concept non aisément saisissable. Sa définition a longtemps constitué et constitue encore un des thèmes les plus discutés dans la littérature sociologique, en particulier. La difficulté de le cerner au mieux s'amplifie davantage lorsqu'on projette de l'appliquer à des sociétés à la fois différemment structurées et s'identifiant à un vécu et à des réalités à nombreux points de vue dissemblables. Conscient de l'importante ambiguïté entourant ce concept et de sa nature à la fois multidimensionnelle et non toujours uniforme, il n'est pas de notre ressort de rouvrir le débat sur de telles questions aussi complexes que controversées. Notre ambition est beaucoup plus modeste. Elle part d'une définition simple bâtie autour de critères à la fois objectifs et opérationnels.

Cette définition appréhende “la catégorie sociale” comme étant une entité relativement homogène à la fois du point de vue connaissance et capacité économique d'accès aux biens et aux services divers. Cela va des degrés de savoir ( niveau d'instruction ) aux qualifications professionnelles ( activité exercée ) et aux ressources que génère leur exercice ( revenu ).

Bien que ces trois dimensions sont assez souvent étroitement liées, dans la mesure où l'acquisition d'un niveau d'instruction attribue une qualification, qui donne accès à une profession, laquelle procure un revenu, il convient de noter que cette suite n'est ni linéaire ni unidimensionnelle. L'absence de substituabilité complète entre ces variables rend donc nécessaire la prise en considération simultanée des aspects propres à chacune d'elles. Cependant, si cette prise en compte est directement possible pour ce qui est des aspects instruction et activité, il ne peut être qu'indirectement envisagée lorsqu'il s'agit de revenu. A ce dernier critère non appréhendé par les enquêtes PAPCHILD, on substituera une série de variables relatant plus ou moins directement ou indirectement le niveau de vie du ménage<sup>3</sup> auquel s'identifie la femme.

Partant de la définition énoncée ci-dessus et tenant compte du volume de données à manipuler, l'extraction de “catégories sociales” répondant à cette définition peut se faire à l'aide de l'une ou l'autre des méthodes dites de classification non hiérarchique<sup>4</sup>. Parmi toutes ces méthodes, une nous paraît tout particulièrement convenir à la réalisation de l'objectif visé. Il s'agit de la méthode dite des “K-Means” de Mac Queen (1967)<sup>5</sup>, qui avec un minimum d'hypothèses permet de rassembler les entités observées (les femmes) de sorte à ce que les éléments faisant partie d'un même groupe (catégorie sociale) soient fortement similaires entre eux et que ceux appartenant à des groupes différents soient aussi dissemblables que possible les uns par rapport aux autres (Anderberg, 1973).

<sup>3</sup> Les variables que auxquelles nous avons fait recours pour apprécier le niveau de vie du ménage dont fait partie la femme ont trait au statut d'occupation du logement, à l'accès à certains services de base ( eau, électricité et téléphone) et à l'équipement en certains appareils (téléviseur, cuisinière, machine à laver, réfrigérateur, voiture).

<sup>4</sup> L'avantage de ces méthodes par rapport à celles dites de classification hiérarchique est qu'elles sont, à l'opposé de ces dernières, d'application possible aux grands échantillons puisque exigeant moins d'espace mémoire et procédant séquentiellement et non simultanément au calcul et au stockage des différents paramètres d'entrée.

<sup>5</sup> Par rapport aux deux principales autres méthodes de classification non hiérarchique: méthode de Forgey (1965) et de Jancey (1966), la méthode de Mac Queen (1967) a l'avantage considérable de recalculer les noyaux ou les centres de gravité à chaque affectation d'unité supplémentaire et non seulement lorsque toutes les unités sont affectées, comme c'est le cas pour ces deux méthodes. Voir Berthet (1978) pour une synthèse et discussion de ces méthodes.

En conformité avec la conception multidimensionnelle à la base de la définition adoptée, cette similarité ou dissemblance sera jugée en fonction d'une série de critères; à savoir le niveau d'instruction et l'activité de la femme et de son époux, le statut d'occupation du logement, la possession de certains biens (télévision, téléphone, réfrigérateur, cuisinière, machine à laver, voiture) et le bénéfice de certains services (accès à l'eau potable et raccordement au réseau électrique).

Ces critères n'épuisent évidemment pas tous les aspects susceptibles de déterminer l'appartenance à une "catégorie sociale" ou à une autre, mais permettent toutefois de donner une indication ne serait-ce que grossière sur la composition sociale des sociétés étudiées. Nous sommes, en effet, limités par les données et nous manquons d'information au sujet de nombreux autres critères dont le revenu, notamment.

S'agissant de critères d'ordre qualitatif essentiellement, certaines transformations sont à opérer au préalable pour que les données utilisées soient adaptées à l'application de la méthode retenue. Dans ce but, chacun des critères énumérés ci-dessus a été décomposé en autant de variables binaires qu'il présente de modalités<sup>6</sup>. En représentant sur un plan multidimensionnel chaque femme par un point résumant sa situation par rapport à chacune des variables nouvellement créées, des distances euclidiennes entre couples de points peuvent être ainsi calculées. Ces distances, s'identifiant dans le présent cas à des distances sociales entre femmes, représenteraient des indices de proximité entre ces dernières. La méthode des K-Means procède justement à partir de ces indices pour aboutir à l'identification de groupes homogènes ( ou catégories sociales ) en affectant séquentiellement chaque femme dans un groupe donné et en effectuant des rotations jusqu'à ce que les niveaux maximums d'homogénéité intra-groupe et d'hétérogénéité inter-groupe soient atteints.

### **3. Profils socio-économiques des "catégories sociales" identifiées:**

Appliquée aux coordonnées socio-économiques des femmes non célibataires, la méthode de classification décrite ci-avant a permis de dégager cinq partitions<sup>7</sup>, chacune s'identifiant à une "catégorie sociale" au profil plus ou moins délimité et se distinguant des quatre autres sur un ou plusieurs des critères retenus (voir figures 1 à 5). Nous donnons, ci-après une brève description de la composition des cinq "catégories sociales" ainsi constituées au niveau de chaque pays, en les caractérisant les unes par rapport aux autres:

#### *Catégorie sociale 1:*

C'est la catégorie qui cumule le plus d'attributs socio-économiques favorables. Elle est composée, de manière quasi-identique au niveau des cinq pays, de femmes urbaines ayant pratiquement toutes atteint au moins le niveau d'instruction secondaire et exerçant pour la plupart une activité rémunératrice. Leurs époux sont, dans l'ensemble, d'un niveau d'instruction avancé. Elles sont, par ailleurs, proportionnellement les plus nombreuses à avoir accès aux services de base ( eau et électricité ) et à posséder des équipements témoignant d'un niveau de vie relativement élevé.

#### *Catégorie sociale 2:*

C'est avant tout une catégorie qui regroupe, essentiellement, des femmes de niveau d'instruction primaire, n'exerçant pour la plupart pas d'activité rémunératrice et mariées à des hommes ayant rarement dépassé le niveau du secondaire. A part le cas de l'Egypte, ce profil émerge pour l'ensemble des quatre autres pays. Il est à noter, en effet, que pour l'Egypte cette catégorie continue à être composée de femmes quasi-toutes de niveau d'instruction au moins secondaire et exerçant pour plus de leur moitié une activité rémunératrice. C'est, par ailleurs, une catégorie qui rassemble aussi bien des femmes rurales qu'urbaines avec des poids respectifs variables selon le pays. C'est aussi une catégorie au sein de laquelle le bénéfice des services de base ( eau et électricité ) et la possession de certains équipements s'avère être l'apanage d'une fraction limitée de femmes.

---

<sup>6</sup> En notant, par exemple,  $X_i$  le critère  $i$  ( $i=1, 2, 3, \dots$ ) et  $X_{ij}$  la modalité  $j$  par rapport à ce critère ( $j=1, 2, 3, \dots, n_i$ ) avec  $n_i$  le nombre total de modalités possibles pour le critère  $i$ .  $X_{ij}$  serait égal à 1 si l'entité observée ( la femme ) possède la caractéristique  $j$  du critère  $i$  et  $X_{ij}$  prendrait la valeur 0 dans le cas contraire. De cette façon on génère de nouvelles variables qui, tout en reproduisant fidèlement les informations contenues dans les variables initiales, rendent possible l'application de la méthode retenue.

<sup>7</sup> Le nombre définitif de groupes ou de catégories à dégager est à fixer a priori. Après plusieurs essais et pour des raisons de contraintes de données, nous avons choisi de l'arrêter ici à 5. Cela dans l'objectif d'avoir au sein de chaque groupe ou catégorie un nombre de femmes suffisamment grand pour que l'on puisse procéder à des analyses différentielles.

*Catégorie sociale 3:*

C'est la catégorie des femmes non actives, n'ayant guère dépassé le niveau du primaire et dont le mari est le plus souvent de niveau d'instruction primaire ou secondaire. Mis à part le cas du Maroc pour lequel cette catégorie est composée dans près de ses 2/3 de femmes rurales, ce sont les femmes urbaines qui partout constituent la frange nettement la plus dominante au sein de cette catégorie. C'est aussi une catégorie où encore une fois à l'exception du Maroc, les femmes sont relativement nombreuses à avoir accès aux services de base ( eau et électricité ).

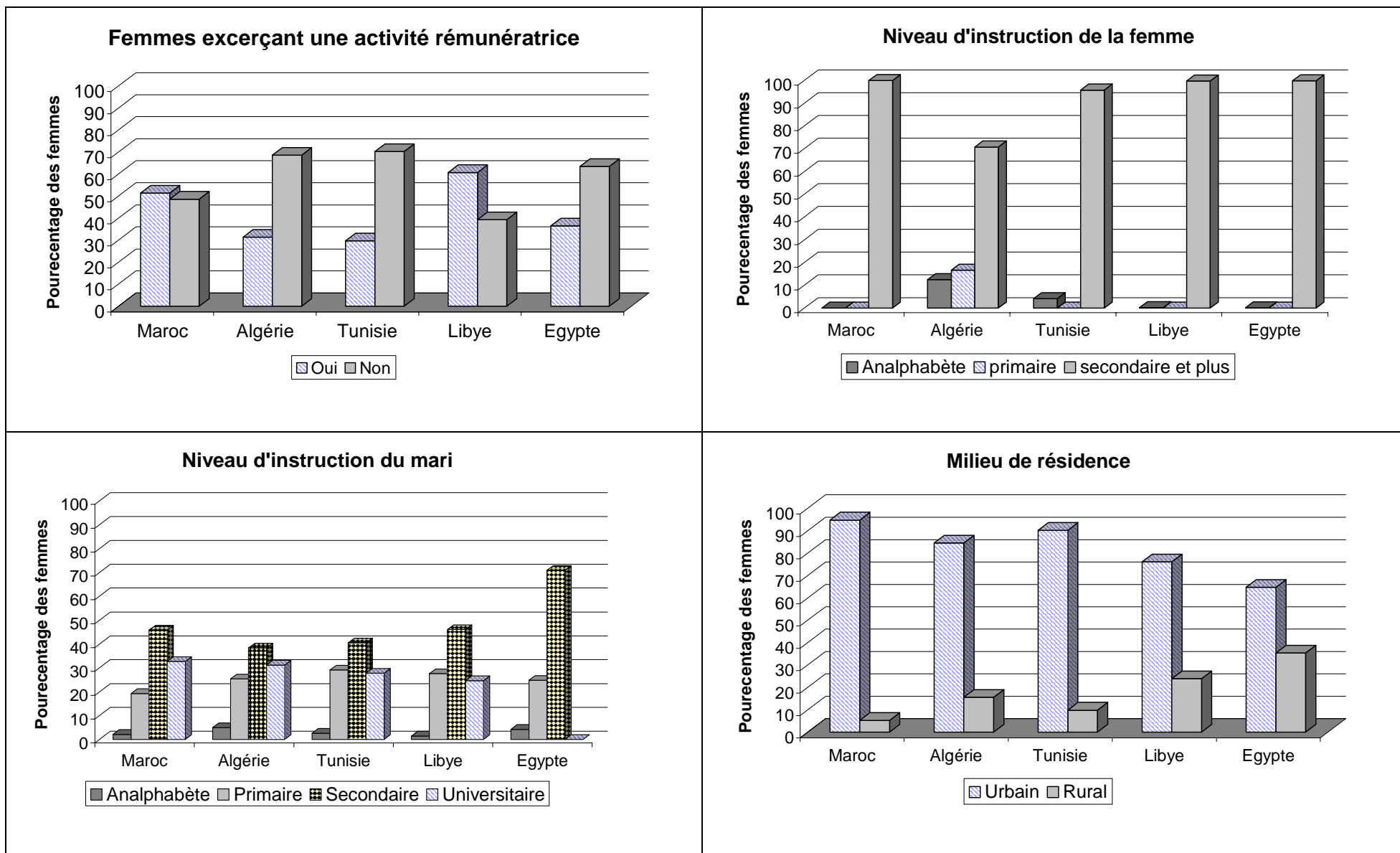
*Catégorie sociale 4:*

C'est la catégorie au sein de laquelle se rassemblent presque exclusivement des femmes analphabètes, n'exerçant pour la plupart pas d'activité rémunératrice et mariées à des hommes le plus souvent de niveau d'instruction primaire. Cette catégorie regroupant aussi bien des femmes rurales qu'urbaines est, selon le pays considéré, plus au moins dominée par les unes ou les autres. La proportion de femmes urbaines la composant varie de 87,5% au Maroc à 39,2% en Algérie. L'accès au services de base ( eau et électricité ), bien que demeurant relativement étendu au sein de cette catégorie, l'est dans l'ensemble moins que pour la catégorie précédente.

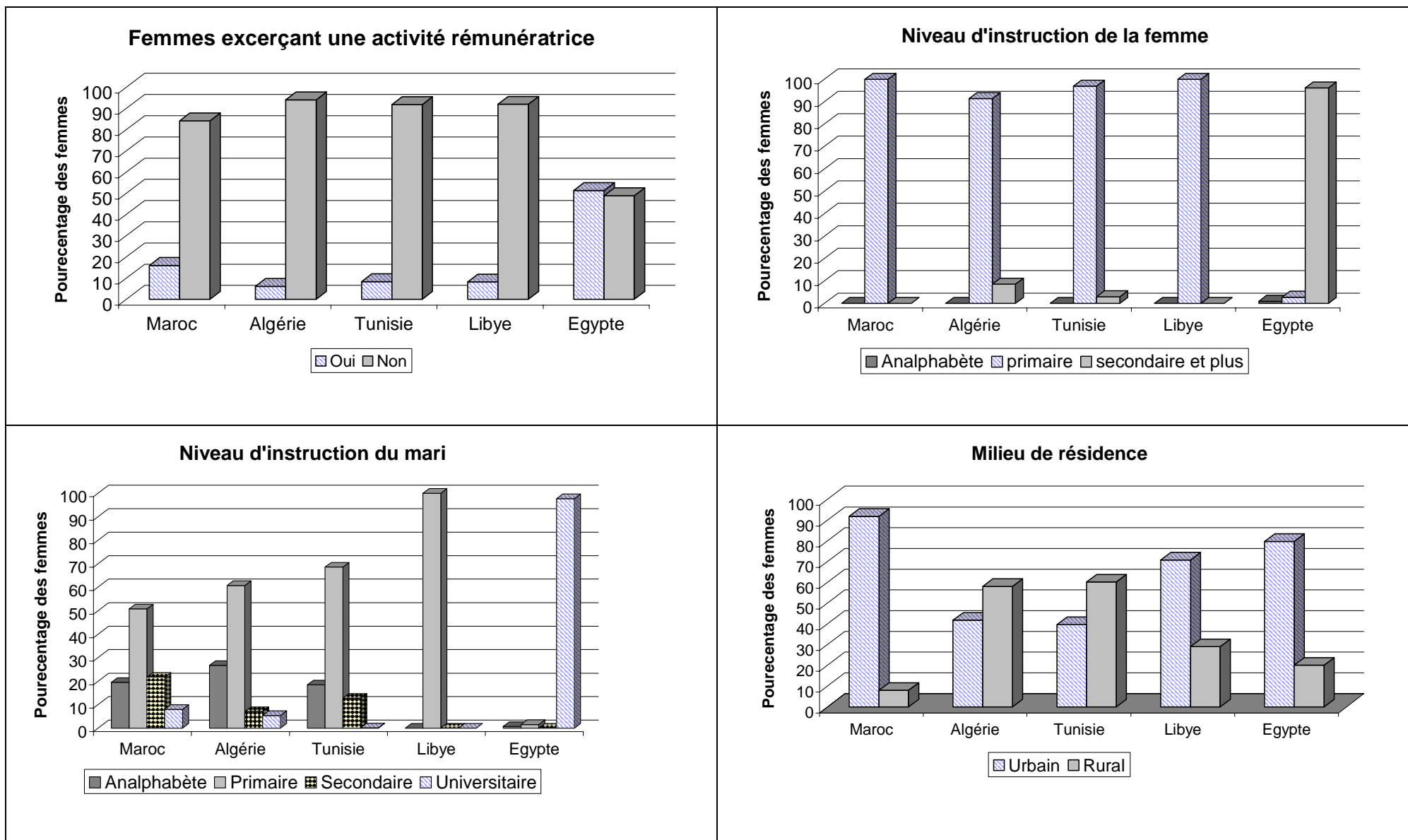
*Catégorie sociale 5:*

Quel que soit l'angle sous lequel on tente de la décrire, cette dernière catégorie est celle qui cumule tous les caractères socio-économiques défavorables. Elle est presque entièrement composée de femmes analphabètes, n'exerçant pas d'activité rémunératrice et mariées à des hommes analphabètes aussi. Exception faite du cas de la Libye, cette catégorie est de loin dominée par les femmes rurales ayant un faible accès aux services de base ( eau et électricité ).

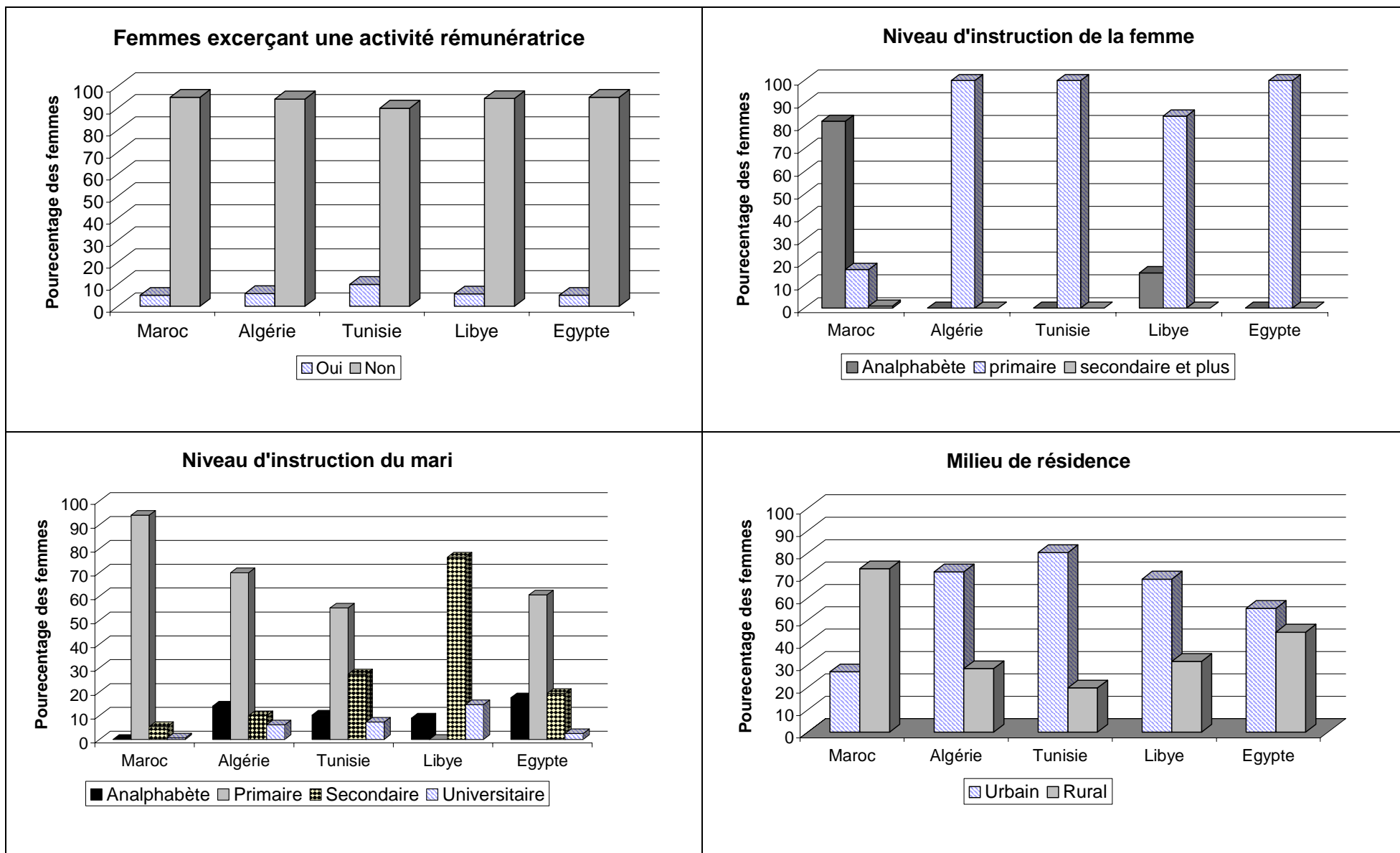
**Figure 1 :** Structure des femmes s'identifiant à la catégorie sociale 1 (en %), selon le niveau d'instruction , l'activité et le milieu de résidence



**Figure 2 :** Structure des femmes s'identifiant à la catégorie sociale 2 (en %), selon le niveau d'instruction, l'activité et le milieu de résidence

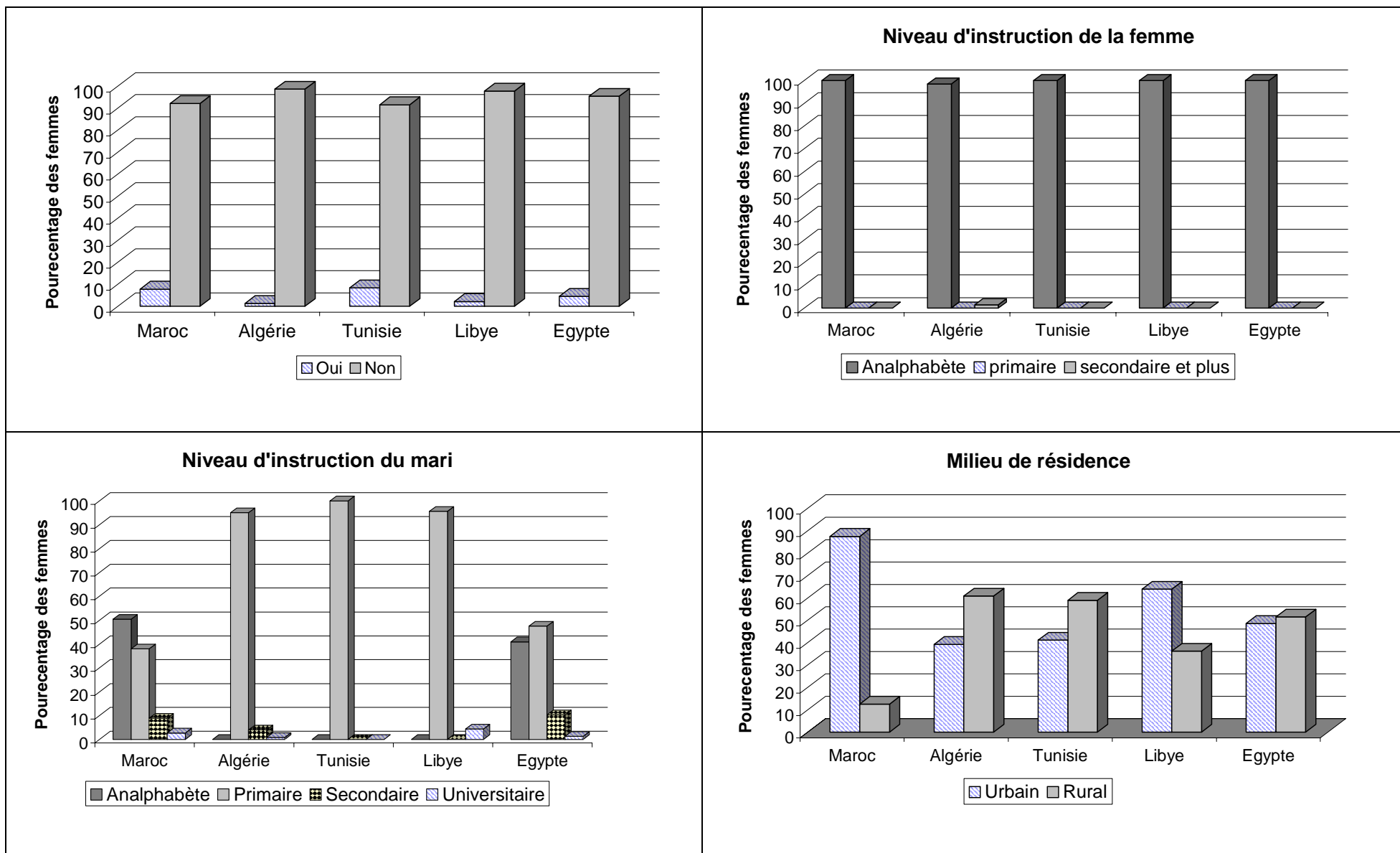


**Figure 3 :** Structure des femmes s'identifiant à la catégorie sociale 3 (en %), selon le niveau d'instruction, l'activité et le milieu de résidence

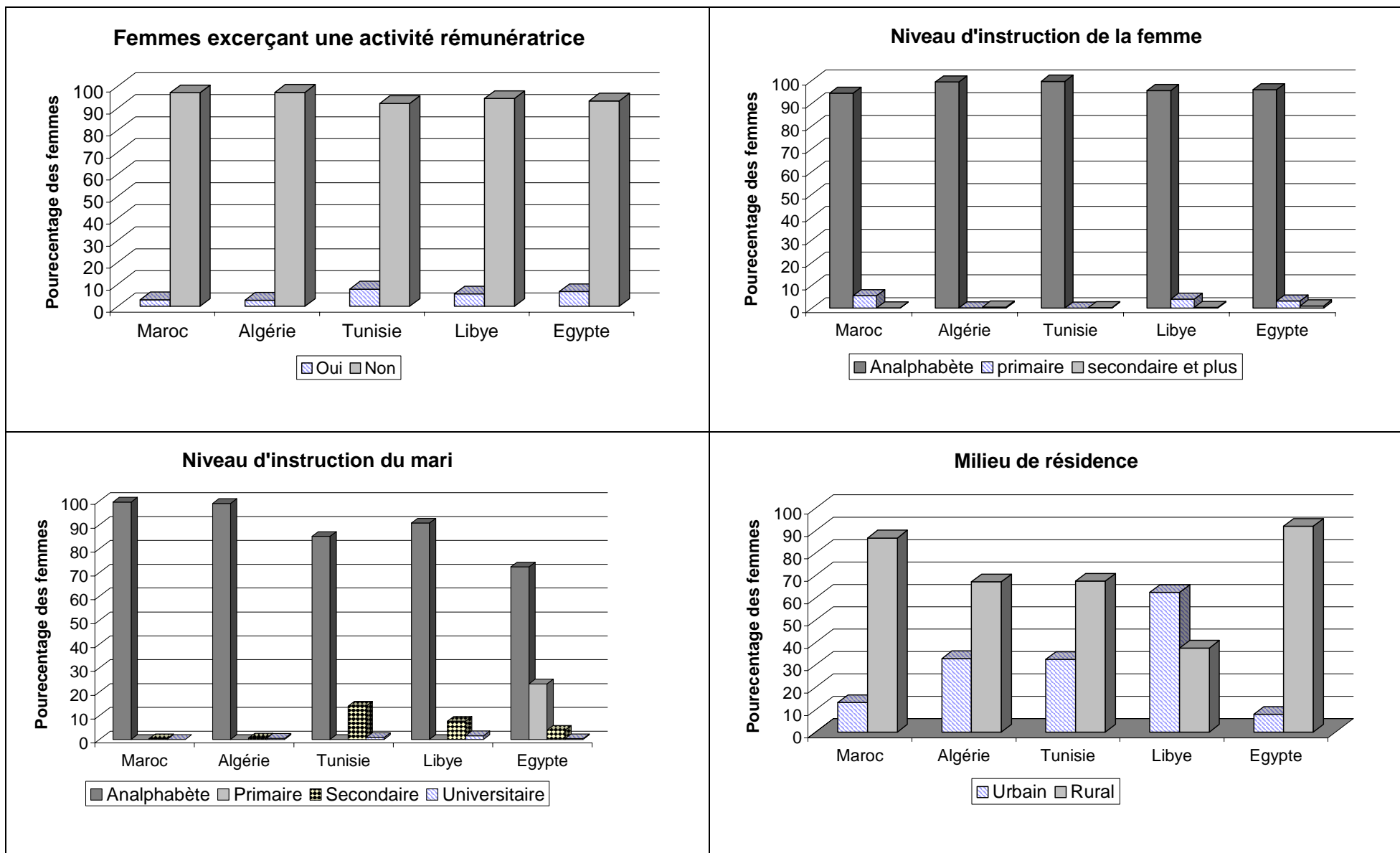




**Figure 4 :** Structure des femmes s'identifiant à la catégorie sociale 4 (en %), selon le niveau d'instruction , l'activité et le milieu de résidence



**Figure 5 :** Structure des femmes s'identifiant à la catégorie sociale 5 (en %), selon le niveau d'instruction, l'activité et le milieu de résidence



### 3. “catégories sociales” et comportements en matière de reproduction

Plus que toute autre mesure partielle appréhendée en fonction de l'une ou l'autre caractéristique socio-économique de la femme, “la catégorie sociale” à laquelle s'identifie cette dernière - mesure synthétique résumant l'ensemble de ces caractéristiques - est de loin le meilleur révélateur des contrastes sociales en matière de comportements reproductifs des femmes nord-africaines.

C'est, en effet, en fonction de celle-ci que les variations sociales les plus marquées de la fécondité de ces femmes sont observées ( voir tableau 2 ). C'est aussi en fonction de cette même variable que les écarts par rapport au niveau national sont les plus prononcés ( voir figure 6 ). Ces variations et écarts sont à l'image des situations socio-économiques plus ou moins contrastées et relatent des niveaux de fécondité en concordance avec la gradation sociale à la base de celles-ci. Au sommet de la hiérarchie, la catégorie sociale 1 cumulant les avantages, affiche partout le niveau de fécondité le plus bas. Au bas de l'échelle, les catégories sociales 4 et 5 défavorisées à nombreux points de vue, s'avèrent les plus prolifiques quel que soit le pays considéré. Les autres catégories aux oppositions socio-économiques nettement moins tranchées, affichent des niveaux de fécondité assez peu différenciés. Les indices synthétiques de fécondité qui leur reviennent sont nettement au dessus de ceux de la catégorie la mieux lotie ( catégorie 1 ) et largement en dessous de ceux des catégories les moins favorisées ( catégories 4 et 5 ).

**Tableau 2:** Indices Synthétiques de Fécondité par pays et selon la catégorie sociale à laquelle s'identifie la femme

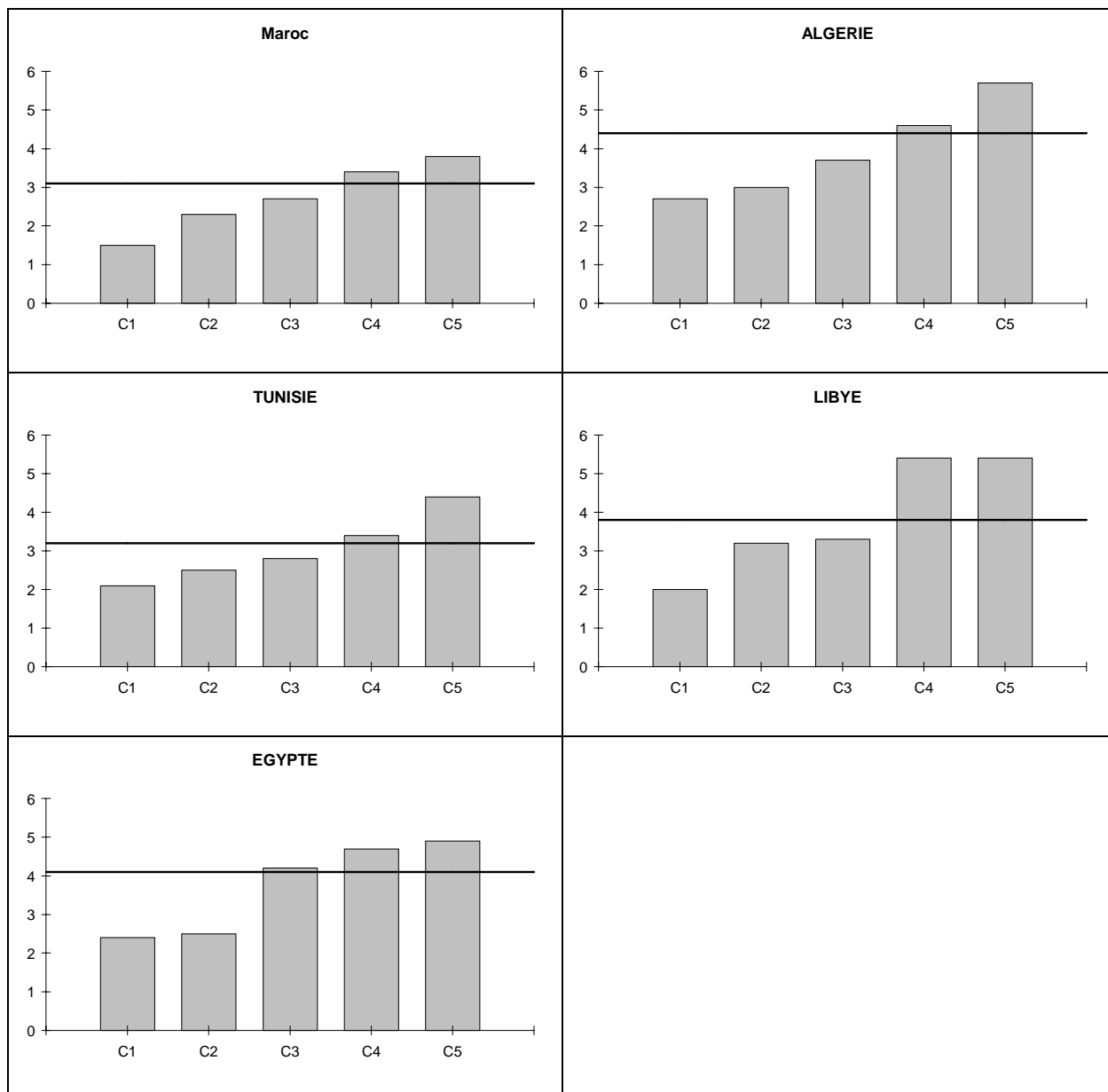
	<b>Maroc 1997</b>	<b>Algérie 1992</b>	<b>Tunisie 1994</b>	<b>Libye 1995</b>	<b>Egypte 1991</b>
Catégorie 1	1.5	2.7	2.1	2.0	2.4
Catégorie 2	2.3	3.0	2.5	3.2	2.5
Catégorie 3	2.7	3.7	2.8	3.3	4.2
Catégorie 4	3.4	4.6	3.4	5.4	4.7
Catégorie 5	3.8	5.7	4.4	5.4	4.9
<b>Ensemble</b>	<b>3.1</b>	<b>4.4</b>	<b>3.2</b>	<b>3.8</b>	<b>4.1</b>

Sources: Les enquêtes PAPCHILD Maroc (1997), Algérie (1992), Tunisie (1994), Libye (1995) et Egypte (1991)

Dans l'ensemble, en parallèle à la hiérarchie sociale s'établit, dans le même ordre, une gradation des niveaux de fécondité des femmes s'identifiant à chacune des cinq catégories sociales distinguées. Telle qu'elle est conçue ici, la catégorie sociale reflète des différences aussi bien en matière de connaissance que de capacité matérielle d'accès au bien être et aux services nécessaires. Dès lors, il faut se garder d'attribuer à l'une ou l'autre des variables socio-économiques ayant servi à la construction des catégories sociales identifiées la responsabilité des faibles ou forts niveaux de fécondité. Toutes ces variables sont censées agir et interagir dans un ensemble cohérent d'attributs économiques et sociaux; en l'occurrence la catégorie sociale, pour conditionner le comportement reproductif des femmes et déterminer en définitive leur niveau de fécondité.

Cependant, intéressantes en elles-mêmes les variations sociales de la fécondité peuvent s'éclairer davantage si on les met en rapport avec un certain nombre de variables dont les effets leur sont , vraisemblablement, directement ou indirectement associés. Ces variables, ayant trait essentiellement à des aspects d'ordre comportemental, peuvent en effet être à l'image des conditions socio-économiques dans lesquelles elles s'inscrivent, d'influence plus ou moins conséquente. L'âge d'entrée en première union, l'âge d'entrée effective en période de reproduction ainsi que la connaissance et la pratique régulière d'une méthode contraceptive sont quelques unes de ces variables au sujet desquelles les enquêtes PAPCHILD fournissent des informations ( voir tableaux 3 et 4.).

**Figure 6 :** Indice synthétique de fécondité par catégorie sociale et par pays



**Tableau 3:** Age médian au premier mariage et âge moyen à la première naissance par pays et selon la catégorie sociale à laquelle s'identifie la femme

	Maroc 1997		Algérie 1992		Tunisie 1994		Libye 1995		Egypte 1991	
	Age médian au premier mariage	Age moyen à la première naissance	Age médian au premier mariage	Age moyen à la première naissance	Age médian au premier mariage	Age moyen à la première naissance	Age médian au premier mariage	Age moyen à la première naissance	Age médian au premier mariage	Age moyen à la première naissance
Catégorie 1	24	25.8	21	22.7	21	22.9	21	22.9	21	22.4
Catégorie 2	20	21.9	20	21.9	20	21.8	18	20.3	23	24.1
Catégorie 3	18	20.7	19	21.1	20	22.0	18	20.2	18	20.2
Catégorie 4	18	20.6	18	20.4	20	21.8	17	19.2	17	19.5
Catégorie 5	18	20.2	17	20.2	18	21.1	16	19.1	16	19.3

Sources: Les enquêtes PAPCHILD Maroc (1997), Algérie (1992), Tunisie (1994), Libye (1995) et Egypte (1991)

Mis à part le cas de l'Egypte pour lequel la catégorie 2 affiche des âges médian au premier mariage et moyen à la première naissance supérieurs à ceux de la catégorie 1, partout ces indicateurs se rangent dans un ordre décroissant en fonction de “la catégorie sociale” d'appartenance. Autrement dit, plus le degré d'aisance et le niveau culturel de “la catégorie sociale” à laquelle s'identifie la femme sont élevés plus cette dernière a tendance à se marier et à donner naissance à son premier enfant à un âge relativement avancé. Ce qui témoigne d'une réelle connexion et d'une correspondance assez étroite entre “catégorie sociale”, d'une part et comportements matrimonial et reproductif, d'autre part.

Le fait que le cas de l'Egypte se détache de ceux des quatre autres pays en ne vérifiant que partiellement une telle liaison est aisément explicable. Ce résultat n'étonne, en effet, guère si l'on revient à la structure des catégories sociales identifiées au niveau de chacun des cinq pays étudiés. Rappelons, en effet, que c'est la catégorie sociale 2 qui se particularise par un profil socio-économique différent lorsqu'on compare l'Egypte, d'un côté aux quatre autres pays nord africains, de l'autre côté. Si pour le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et la Libye cette catégorie est presque entièrement composée de femmes de niveau d'instruction primaire dont l'époux a rarement suivi une instruction universitaire, pour l'Egypte par contre, cette catégorie comme celle qui la précède ( catégorie 1 ), continue à être largement dominée par les femmes de niveau d'instruction au moins secondaire mariées pour la plupart à des universitaires. Sachant le retard que peut occasionner une instruction prolongée quant à la conclusion d'une première union ou l'entrée effective en période de reproduction, on comprend aisément pourquoi la catégorie 2 pour l'Egypte déroge à l'ordre établi au niveau de l'ensemble des quatre autres pays.

A son tour, la pratique de la contraception apparaît comme un comportement à fréquence globalement croissante avec le niveau socio-économique. Qu'il s'agisse, en effet, de pratique contraceptive passée ou actuelle, c'est le plus souvent la catégorie 1 qui regroupe la proportion la plus importante de pratiquantes et c'est partout la catégorie 5 qui affiche les performances de loin les plus faibles en la matière.

**Tableau 4:** Proportions de femmes mariées âgées de 15-49 ans ayant utilisé une méthode contraceptive dans le passé et actuellement ( au moment de l'enquête ) par pays et selon la catégorie sociale à laquelle s'identifie la femme ( en % )

	Maroc 1997		Algérie 1992		Tunisie 1994		Libye 1995		Egypte 1991	
	pratique passée	pratique actuelle	pratique passée	pratique actuelle	pratique passée	pratique actuelle	pratique passée	pratique actuelle	pratique passée	pratique actuelle
Catégorie 1	92.5	72.7	82.5	62.3	85.2	67.6	75.2	51.7	72.7	57.3
Catégorie 2	91.9	66.5	76.2	51.2	71.2	51.9	73.3	47.5	82.2	64.4
Catégorie 3	84.0	61.0	84.7	62.4	84.4	62.7	71.4	47.6	77.6	57.0
Catégorie 4	92.1	68.0	77.3	48.2	71.6	48.5	67.4	37.9	73.5	51.8
Catégorie 5	76.8	48.4	69.4	40.6	65.5	45.4	53.1	25.7	46.8	32.2
<b>Ensemble</b>	84.4	58.7	76.8	50.8	75.5	54.7	68.9	43.1	84.4	58.7

Sources: Les enquêtes PAPCHILD Maroc (1997), Algérie (1992), Tunisie (1994), Libye (1995) et Egypte (1991)

#### 4. Effets nets de “la catégorie sociale”

Toutes les analyses conduites plus haut; qu'elles soient univariées ou bivariées, sont unanimes à indiquer le poids de “la catégorie sociale” en tant que critère de différenciation du niveau de fécondité, d'une part et facteur selon lequel ses déterminants proches se structurent, d'autre part. C'est dire combien la hiérarchisation sociale et les barrières entre “catégories sociales” s'accompagnent de discriminations à tous les niveaux et combien ces discriminations peuvent être conséquentes quant au comportement reproductif adopté. L'effet net de l'appartenance à “ une catégorie sociale” ou une autre ne peut, cependant, être au mieux apprécié que via la prise en compte simultanée des effets de l'ensemble des autres variables. Une telle appréciation est rendue possible grâce à l'application d'un modèle de régression linéaire (OLS) aux données individuelles émanant de chacune des cinq enquêtes utilisées. Dans ce modèle, le nombre d'enfants nés-vivants constituera notre variable dépendante ou à expliquer. En revanche, les variables indépendantes ou explicatives seront au nombre de cinq: l'âge de la mère au moment de l'enquête, l'âge qu'elle avait lors de son entrée en première union, sa pratique ou non d'une méthode contraceptive depuis le mariage, son milieu de résidence et “la catégorie sociale” à laquelle elle s'identifie. L'application de ce modèle aux coordonnées individuelles des femmes pour les cinq pays étudiés a donné lieu aux résultats synthétisés dans le tableau suivant:

**Tableau 5:** Comparaison des résultats du modèle de régression linéaire (OLS) , variable dépendante: nombre d'enfants nés-vivants

<i>variables</i>	<i>Paramètres estimés</i>				
	<b>Maroc 1997</b>	<b>Algérie 1992</b>	<b>Tunisie 1994</b>	<b>Libye 1995</b>	<b>Egypte 1991</b>
<i>Constante</i>	-1.255***	-0.085	1.058***	0.784***	1.103***
<i>Age de la femme</i>	0.266***	0.231***	0.198***	0.258***	0.184***
<i>Age au 1<sup>er</sup> mariage</i>	-0.206***	-0.260***	-0.237***	-0.284***	-0.224***
<i>Pratique contraceptive</i>					
- <i>Oui</i>	cr	cr	cr	cr	cr
- <i>Non</i>	1.336***	1.595***	0.894***	1.142***	1.019***
<i>Milieu de résidence</i>					
- <i>Rural</i>	cr	cr	cr	cr	cr
- <i>Urbain</i>	-0.714***	-0.375***	-0.660***	-0.499***	-0.757***
<i>Catégorie sociale</i>					
- <i>catégorie 1</i>	cr	cr	cr	cr	cr
- <i>catégorie 2</i>	0.091	0.528***	0.441***	0.646***	-0.213***
- <i>catégorie 3</i>	0.645***	0.524***	0.400***	0.635***	0.475***
- <i>catégorie 4</i>	0.435***	1.022***	0.848***	1.613***	0.670***
- <i>catégorie 5</i>	1.037***	1.282***	0.880***	1.275***	0.939***
<b>R2</b>	0.632	0.607	0.598	0.599	0.546
<b>Statistique F</b>	1086.197***	1016.255***	871.275***	963.226***	1482.416***
<b>N</b>	5078	5274	4684	5163	9861

Sources: Les enquêtes PAPCHILD Maroc (1997), Algérie (1992), Tunisie (1994), Libye (1995) et Egypte (1991)

\*: significatif à plus de 99% (P<0.01)

cr: catégorie de référence

De ces résultats, il ressort que la technique de régression à laquelle nous avons fait recours ici fournit, dans l'ensemble, de bons ajustements. Partout le coefficient de détermination (R2) est supérieur à 50% et est même de l'ordre de plus ou moins 60% pour quatre cas sur cinq. Ce qui dénote d'une qualité d'ajustement fort appréciable et du coup nous rassure quant à l'appropriation du modèle utilisé pour la problématique étudiée. De même, si l'on excepte le cas de la catégorie 2 pour le Maroc, toutes les variables s'avèrent d'un effet propre déterminant pour l'ensemble des cinq pays objet de l'étude. Le seuil de signification s'établit, en effet, pour toutes les variables et pour chacun de ces pays au delà de 99%. Ce qui, à son tour, témoigne de la valeur prédictive de ces variables et de l'importante place qu'elles s'adjugent parmi les déterminants de la fécondité.

Cela dit, intéressons nous plus particulièrement aux effets nets de "la catégorie sociale"; principal critère de différenciation autour duquel la présente étude s'articule. En contrôlant les effets de toutes les autres variables; autrement dit en les maintenant constants, ce critère conserve partout son fort poids explicatif. Le fait que la catégorie 2 pour le Maroc se détache en se révélant la moins significative au sens statistique du terme, s'explique parfaitement dans la mesure où comme on l'a noté dans ce qui précède, cette catégorie regroupe des femmes d'un profil social relativement proche de celui des femmes s'identifiant à la catégorie de référence; en l'occurrence la catégorie 1. C'est, sans doute, cette proximité sociale qui est à l'origine de la forte similarité des comportements reproductifs des femmes appartenant aux deux catégories. L'écart qui les sépare en termes de fécondité nette est, en effet, celui le plus faible: 0.091 enfants de plus en moyenne pour les femmes de la catégorie 2 que pour celles de la catégorie 1. Ce qui est, à l'évidence, fort négligeable.

D'une manière générale, les distances sociales qui séparent les cinq catégories distinguées se traduisent partout en niveaux de fécondité plus ou moins contrastés lorsque l'effet de l'appartenance sociale est simultanément apprécié avec ceux des autres variables. L'excédent de fécondité par rapport à la catégorie à priori socialement la plus aisée; en l'occurrence la catégorie 1, va généralement en croissant en fonction de la gradation sociale établie. Toutes choses étant égales par ailleurs, les écarts les plus importants sont, dans l'ensemble, le fait des catégories les moins bien loties: les catégories 4 et 5. Par rapport à la catégorie 1, le nombre supplémentaire d'enfants auxquels les femmes s'identifiant à ces catégories donnent en moyenne naissance dépasse dans beaucoup de cas l'unité et atteint même 1.613 par la catégorie 4 lorsqu'on se réfère au cas de la Libye.

Par ailleurs, seule l'Egypte se distingue des quatre autres pays en affichant une sensible réduction de la fécondité lorsqu'on passe de la catégorie 1 à la catégorie 2. Ce passage semble, en effet, se traduire dans le cas égyptien par une diminution du nombre d'enfants mis au monde de l'ordre de 0.213 enfants. Ce résultat n'étonne, encore une fois, guère du fait que comme nous l'avons noté auparavant, l'Egypte est le pays pour lequel la catégorie 2 continue à être exceptionnellement dominée par les femmes d'un profil social aisé. Profil, qui à certains points de vue (l'exercice d'une activité rémunératrice et le niveau d'instruction; notamment), les avantagent même par rapport à celles ayant été classées dans la catégorie 1.

Notons, finalement, que la mesure conjointe de l'effet d'une variable synthétique telle que "la catégorie sociale" et des effets simultanés des quatre autres variables n'affecte nullement le poids déterminant de ces dernières. Qu'il s'agisse, en effet, de variable contextuelle tel que le milieu de résidence ou comportementale telle que la pratique ou non d'une méthode contraceptive ou bio-démographique tels que l'âge au moment de l'enquête et celui d'entrée en première union, ces variables conservent toutes leur pouvoir explicatif et continuent partout à fortement différencier les niveaux de fécondité. Toutes choses étant égales par ailleurs, le fait de résider en milieu urbain plutôt qu'en milieu rural s'accompagne d'une réduction du nombre d'enfants mis au monde pouvant aller de 0.375 (cas de l'Algérie) à 0.757 (cas de l'Egypte), en moyenne. De même, la non pratique d'une méthode contraceptive donne lieu à un accroissement de la fécondité de l'ordre de 0.894 enfants en moyenne dans le moindre des cas; celui de la Libye en l'occurrence et qui peut aller jusqu'à 1.595 enfants dans le meilleur des cas; celui de l'Algérie. A son tour, tout accroissement d'une année de l'âge au premier mariage induit une réduction de la fécondité d'au moins 0.206 enfants en moyenne (cas du Maroc). Par ailleurs, l'avancement de la femme en âge qui est synonyme d'une couverture plus large par l'enquête de sa période de reproduction, résulte en une augmentation de la parité atteinte d'au moins 0.184 (cas de l'Egypte) et d'au plus 0.266 (cas du Maroc).

## ***5. En définitive***

Au vu de l'ensemble des résultats dégagés par cette étude et en dépit des limites inhérentes aux données dont elle s'est servies, une première et intéressante conclusion est à tirer sur le plan conceptuel et méthodologique. Il s'agit de la pertinence de "la catégorie sociale" en tant que variable synthétique en fonction de laquelle les déterminants de la fécondité doivent être appréhendés et examinés, surtout dans le contexte étudié. Il va sans dire que si les critères socio-économiques qui ont servi à la construction et à l'identification des "catégories sociales" étaient plus nombreux et mieux spécifiés et si les échantillons relatifs aux enquêtes utilisées étaient plus larges, les groupements effectués auraient été plus homogènes et mieux circonscrits et les contrastes de fécondité qui en découlent auraient été plus prononcés. Point de doute aussi que le concept même de "catégorie sociale" appelle à être mieux cerné à la fois du point de vue contenu et mesure. Nous n'avons aucunement la prétention d'apporter, à travers cette étude, des réponses parfaites à toutes les questions posées et à tous les problèmes soulevés. Notre ambition, beaucoup plus modeste, était d'initier une réflexion sur les inégalités sociales et les effets qu'elles induisent au niveau du comportement reproductif des femmes dans un contexte qui en est sûrement une des illustrations les plus évidentes; celui des populations de l'Afrique du Nord. Pour nous, cette recherche se situe résolument dans une phase exploratoire que nous estimons être un préalable pour des développements futurs.

Néanmoins, les résultats obtenus sont révélateurs de faits intéressants. Et ce, malgré les insuffisances précédemment évoquées. En effet, outre la confirmation que ces résultats apportent à la liaison profil socio-économique/ niveau de fécondité, ils sont de nature à affirmer l'étroitesse des liens entre "catégorie sociale" d'appartenance, d'une part et comportements matrimoniaux et reproductifs, d'autre part. Qu'il s'agisse d'âge d'entrée en première union, de pratique contraceptive ou de fécondité effective, les données se rapportant aux cinq pays étudiés sont unanimes à souligner la mesure dans laquelle ces variables sont tributaires du niveau social auquel s'identifie la femme. Il se confirme ainsi que la précocité du mariage, la faible pratique contraceptive et du coup la forte fécondité sont les traits caractéristiques des "catégories sociales" les moins biens loties. Il se confirme, en revanche, que le mariage tardif, la pratique contraceptive étendue et la fécondité réduite sont des comportements qui continuent à particulariser plus les femmes de niveau social relativement aisé.

Les contextes culturellement similaires (langue et religion), mais à nombreux points de vue dissemblables, dans lesquels ces relations ont trouvé confirmation, prouvent à suffisance la pertinence de l'approche esquissée ici. Point n'est besoin d'énumérer les bénéfices et les apports que la poursuite d'investigations dans l'esprit de cette approche peut apporter à la connaissance du phénomène étudié. L'on se doit, cependant, de souligner qu'outre la recherche de solutions aux problèmes évoqués plus haut, ces investigations pour être d'une réelle plus value à la connaissance actuelle, doivent à la fois intégrer et le quantitatif et le qualitatif et se faire dans le cadre d'une approche dynamique. Cela non seulement pour tenir compte de la mobilité sociale des femmes, mais également parce que "la catégorie sociale" elle-même est un concept à contenu et à signification variables à la fois dans le temps et dans l'espace.



### Références bibliographiques

- **M.R. Anderberg (1973):** Cluster analysis for applications. Academic Press, New-York, 359p
- **P. Berthet (1978):** *Méthodes de classifications métriques et algorithmes*. In: Typologies et classifications en démographie. Chaire Quetelet'77, Département de Démographie, Louvain-La-Neuve, Ordina Editions, pp 107-129
- **Central Agency for Public Mobilization and Statistics (1993):** Egypt Maternal and Child Health Survey 1991. CAPMAS, Egypt
- **Y. Courbage (1999):** Nouveaux horizons démographiques en Méditerranée. Travaux et Documents de l'INED, cahier n°142, PUF-INED, Paris, 200p
- **A. Dharmalingam (1996):** *The social context of family size preferences and fertility behaviour in a South Indian village*. GENUS, Volume LII, n°1-2, pp 83-103
- **N. El-Khorazaty (1999):** *Family planning in Arab countries on the eve of the twenty-first century: A tree-based (CART) and logitic regression modeling*. In: Proceedings of the Arab Conference on Maternal & Child Health, Cairo 7-10 June, 1999. Vol 1, Reproductive Health, League of Arab States, pp 149-247
- **Ph. Fargues (2000):** Générations Arabes, L'alchimie du nombre. Fayard, Paris, 349p
- **S. Farid (1999):** *Maternal and child health in the Arab region: Insights from the PAPChild surveys*. In: Proceedings of the Arab Conference on Maternal & Child Health, Cairo 7-10 June, 1999. Vol 1, Reproductive Health, League of Arab States, pp 2-61
- **J. Mac Queen (1967):** *Some methods for classification and analysis of multivariate observations*. In: Proceedings of the 5<sup>th</sup> Berkley Symposium on Mathematical Statistics and Probability, Vol 1, University of California Press, Berkley, pp 281-297
- **Ministère de la Santé (1999):** Enquête Nationale sur la Santé de la Mère et de l'Enfant 1997. Ministère de la Santé, Maroc
- **National Statistics Office (1994):** Algeria Maternal and Child Health Survey 1992. Ministry of Health and Population, Algeria
- **C.O. Odimegwu & A. Zerai (1996):** *Understanding the proximate determinants of fertility of a Nigerian ethnic group*. GENUS, Volume LII, n°3-4, pp 67-87
- **Office National de la Famille et de la Population (1996):** L'Enquête Tunisienne sur la Santé de la Mère et de l'Enfant 1994. Ministère de la Santé Publique, Tunisie
- **The General People's Committee for Health and Social Affairs (1998):** Arab Libyan Maternal and Child Health Survey 1995. Libya
- **A. Yaakoubd (1996):** *La fécondité dans le monde arabe: tendances et facteurs d'évolution (1960-1995)*. In: Actes du Congrès Régional Arabe de Population, Le Caire 8-12 Décembre 1996. UIESP, Vol 3, pp 164-184